

Rennes le 16 Octobre 2009

Marylène Demeuré  
Présidente de la Commission Mini

Aux Clubs



# Rappel

Mesdames, Messieurs,

Force est de constater que certains clubs ne prennent pas en considération l'importance de bien remplir l'entête des feuilles de marques.

La Commission Mini rappelle qu'il est sanctionnable d'une amende toute entête mal ou pas renseignée.

Jusqu'à aujourd'hui, la Commission Mini n'a relevé aucune pénalité, dès la Toussaint, les clubs seront amendés comme il se doit.

Cordialement

La Présidente de la Commission Mini  
Marylène Demeuré

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'MD', written over the printed name of the president.